

RESOLUTION SUR L'ACTION SOCIALE DE SOLIDAIRES A L'INDUSTRIE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE



L'action sociale est profondément ancrée et présente dans la vie des agents au quotidien. Elle résulte d'un combat historique acquis depuis le conflit de 1989, fruit des rapports de force et de l'action syndicale pour répondre aux besoins des agents actifs et retraités. Elle doit être un élément important de l'État employeur en direction de ses agents et doit poursuivre deux objectifs : satisfaire les besoins sociaux et contribuer à l'épanouissement des individus.

L'action sociale répond à de véritables besoins, sans parvenir à y faire face tant ceux-ci sont nombreux et importants. Il en va ainsi en matière de logement social dont les loyers ont fortement augmenté alors que le gel du point d'indice et le ralentissement des promotions se traduisent par une perte significative du pouvoir d'achat des agents.

Cependant, l'action sociale n'échappe ni à la réforme de la fonction publique, ni à celle des ministères, ni aux conséquences néfastes de la RÉATE. Dans le contexte budgétaire actuel, l'action sociale est fortement menacée. En effet, la rigueur imposée par le gouvernement se traduit par une baisse drastique des dépenses publiques, par des suppressions d'emplois publics, par une baisse significative des moyens alloués aux administrations et par des restructurations administratives menées au pas de charge, notamment la fusion des 22 régions actuelles pour n'en former plus que 13 sur le territoire national dès le 1^{er} janvier 2016.



Solidaires I.D.D. dénonce la nouvelle orientation donnée par la Fonction Publique à l'action sociale qui s'inscrit dans une perspective de retour sur investissement et de maîtrise des coûts, en totale rupture avec une volonté d'améliorer les conditions de vie des agents

Solidaires I.D.D. déplore le simulacre de concertation que l'administration nomme dialogue social, voire le manque de dialogue tout court, et s'élève contre les dangers qui pèsent sur l'action sociale.

- **Danger sur le budget** : la rigueur budgétaire, avec ses conséquences directes et désastreuses sur l'action sociale et par conséquent sur le pouvoir d'achat des agents déjà bien malmené et sur leur qualité de vie.

- **Danger sur l'organisation territoriale** : la volonté des pouvoirs publics de régionaliser l'action sociale et/ou de la verser dans un champ interministériel remettrait en cause les réseaux départementaux de proximité, réseaux les mieux adaptés et les plus efficaces pour faire face aux besoins des agents.

Solidaires I.D.D. n'acceptera aucune régression dans le domaine de l'action sociale qui est un des acquis gagnés de haute lutte du conflit de 1989.

Solidaires I.D.D. n'acceptera pas la volonté d'abandon de la politique sociale ministérielle, non seulement en matière de logements, mais aussi et plus globalement sur son champ d'intervention dans la période où les agents en ont le plus besoin.



Solidaires I.D.D. dénonce toutes les situations où les agents des ministères voient leurs prestations sociales remises en cause du fait des réformes structurelles.

Solidaires I.D.D. fait de l'action sociale un axe majeur de son action et s'opposera à son démantèlement à tous les niveaux.

Solidaires I.D.D. exige que tous les agents actifs et retraités soient informés de leurs droits aux diverses prestations d'action sociale afin que tous puissent en bénéficier.

Pour **Solidaires I.D.D.**, l'action sociale n'est pas un luxe. Elle ne doit pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Au contraire, elle doit être renforcée pour bénéficier à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut.

1. LOGEMENTS SOCIAUX

Pour **Solidaires I.D.D.**, les réservations et l'attribution de logements sociaux demeurent très insuffisantes. Il est indispensable d'améliorer la répartition des programmes à venir suivant les besoins géographiques actuels (IDF, grandes villes de province ...) là où la pénurie se conjugue avec le niveau élevé des loyers.



Le droit au logement social ne doit pas se limiter aux jeunes agents et aux petites surfaces (studio à T2) comme le préconise trop souvent l'administration. Il ne doit pas non plus se résumer à une aide limitée dans le temps en raison de logements inadaptés à la vie de famille.

Face à la difficulté de se loger de plus en plus criante **Solidaires I.D.D.**, avec sa fédération **Solidaires Finances**, revendique, et ce depuis des années, la création d'une aide financière individuelle modulable en fonction des revenus et du montant du loyer qui aurait pour double effet d'alléger la part importante du loyer dans un budget et d'augmenter le parc des logements ministériels.

- STAGIAIRES

Dès leur recrutement, les jeunes agents sont confrontés à la nécessité impérieuse de se loger. **Solidaires I.D.D.** exige des ministères économiques et financiers, du MEDDE et du MAAF,

notamment, par le canal des directions locales (DREAL, DIRECCTE, DGFIP, DDI ...) des aides aux logements spécifiques aux stagiaires nouvellement affectés. Ceci peut être réalisé par le biais d'une structure d'hébergement et/ou de bailleurs sociaux.

Dans l'attente, en matière de location, les directions doivent tout mettre en œuvre pour faciliter l'arrivée des nouveaux stagiaires.

- AGENTS EN POSTE

Tout au long de leur carrière, les préoccupations des agents évoluent. Les priorités données à l'action sociale doivent en tenir compte. **Solidaires I.D.D.** exige que les aides à l'installation soient accordées à tous quelles que soient leurs conditions d'hébergement (foyer, meublé, logement nu ...) et revalorisées annuellement.



La baisse constante du budget dédié à l'action sociale touche principalement les fonctionnaires débutants les femmes et augmente encore les inégalités entre les femmes et les hommes et les différentes catégories de personnels.

2. AIDES ET PRETS SOCIAUX

Force est de constater que le montant et les conditions d'attribution des aides et des prêts ne sont plus en rapport avec les prix de l'immobilier (caution, location, achat), que ce soit en métropole ou dans les DOM-TOM. **Solidaires I.D.D.** demande une réévaluation objective des barèmes. Les conditions d'attribution étant fixées par les textes, **Solidaires I.D.D.** exige que les modalités d'obtention des aides et prêts soient appliquées stricto sensu, uniformément et dans les délais les plus courts.

Solidaires I.D.D. revendique une attribution transparente des aides et prêts sociaux, au service de l'agent. En effet, actuellement en regard des budgets tendus, les ministères (MEDDE, ...) n'allouent pas la totalité des sommes et observent les réactions des services pour reporter voire « alléger » les dotations et ces informations ne sont que rarement portées à la connaissance des représentants du personnel.

Solidaires I.D.D. s'élève contre toutes restrictions budgétaires ne permettant plus de venir en aide aux agents et notamment aux plus fragilisés par la dégradation de leur pouvoir d'achat et par l'augmentation vertigineuse des coûts.

3. Restauration

Solidaires I.D.D. dénonce l'insuffisance croissante de la restauration collective. Il exige l'augmentation et l'harmonisation vers le haut entre les ministères de la subvention repas et de la valeur du ticket restaurant pour les agents ne bénéficiant pas de structures adaptées.



Solidaires I.D.D. revendique le droit au ticket restaurant quel que soit le lieu d'affectation (ex : Agent en MAD ou d'origine autre que finances n'en bénéficiant pas alors que les autres agents des ex DRIRE en jouissent). L'engagement de l'État employeur ne doit pas se limiter à l'attribution de « coins repas » et de tickets restaurant.

4. Aide à l'enfant

Compte tenu des recrutements, les structures d'accompagnement des familles doivent se développer.

- **Petite enfance** : **Solidaires I.D.D.** revendique une véritable politique de l'aide à la petite enfance (création de crèches, réseau particulier d'assistantes maternelles, aides pécuniaires spécifiques ...). Cela est d'autant plus vrai depuis la fusion de services et les regroupements immobiliers et va encore s'aggraver avec les fusions en cours (régions) et la décentralisation des missions.



- **Scolarité** : **Solidaires I.D.D.** demande la mise en place d'aides aux agents dont les enfants poursuivent leurs études.
- **Activités extra-scolaires** : Ce secteur est le grand perdant des nouvelles orientations données à l'action sociale par les représentants d'administration qui considèrent qu'il ne relève pas du « cœur de la cible sociale » mais constitue un luxe.

Solidaires I.D.D. dénonce les conséquences immédiates des réductions des sommes allouées à ce secteur (suppression des séjours linguistiques, rehaussement des tarifs des colonies de vacances avec effort financier plus important pour les revenus les plus modestes, prise en charge du préacheminement des enfants en colonie par les parents).

5. Vacances loisirs

Solidaires I.D.D. dénonce l'augmentation de la part restant à la charge de l'agent dans les prix des séjours en résidences hôtelières ou locations meublées.

Solidaires I.D.D. revendique une revalorisation conséquente des barèmes d'attribution des chèques vacances.

Solidaires I.D.D. dénonce la nouvelle orientation donnée à l'action sociale par l'administration, dans une perspective de retour sur investissement et de maîtrise des coûts, en totale rupture avec une philosophie d'amélioration des conditions de vie des agents et de leur ayant droits.

6. Assurance complémentaire

L'assurance complémentaire mutualiste est en danger. **Solidaires I.D.D.** dénonce le regroupement des mutuelles sous l'égide de grands groupes privés qui diminue les garanties tout en augmentant les cotisations.

Mutuelle

Solidaires I.D.D. revendique l'égalité entre le Public et le Privé et exige le maintien du paiement par l'État employeur d'une part des cotisations complémentaires santé de ses agents.

7. Comme pour l'hygiène, la sécurité au travail et les conditions de travail, **Solidaires I.D.D.** considère que pour l'action sociale il est de la responsabilité de l'administration de veiller au bien-être de ses agents et que, dans le contexte actuel, de plus en plus lourd, de morosité et de souffrance dans lequel ils se trouvent, l'administration responsable doit impérieusement veiller à maintenir une action sociale à la hauteur de leurs espérances.



Depuis son dernier congrès de 2013 **Solidaires I.D.D.** a constaté que le budget alloué à l'action sociale est chaque année en constante diminution. Il est même de plus en plus souvent remis en question, sous prétexte que l'action sociale pourrait être considérée comme un avantage en nature.

Solidaires I.D.D. dénonce cette approche et réitère son engagement pour que l'action sociale reste bien comme reconnue par le conseil d'état: *“ l'ensemble des prestations destinées à améliorer, directement ou indirectement, les conditions d'emploi, de travail et de vie des agents et de leurs familles, en aidant à faire face à diverses situations difficiles et en facilitant leur accès à des services collectifs divers”*.

Solidaires I.D.D. fera de la défense de l'action sociale, comme des conditions de travail et de l'hygiène et de la sécurité du travail, l'une de ses priorités pour les années à venir.

En effet, **Solidaires I.D.D.** considère ces deux actions comme des leviers incontournables pour que les agents puissent faire face à tous les bouleversements qu'ils subissent depuis plusieurs années et qui vont encore s'accroître avec le nouveau paysage régional en gestation et le transfert de certaines missions d'état aux collectivités locales.

GALLARGUES LE MONTUEUX, LE 24 SEPTEMBRE 2015